Les Lèches Beurriers

PUY-de-DÔME
L'Auvergne des Volcans

Distance	Durée	Dénivelé	Balisage
7 km	2h00	+285 m	Bleu

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

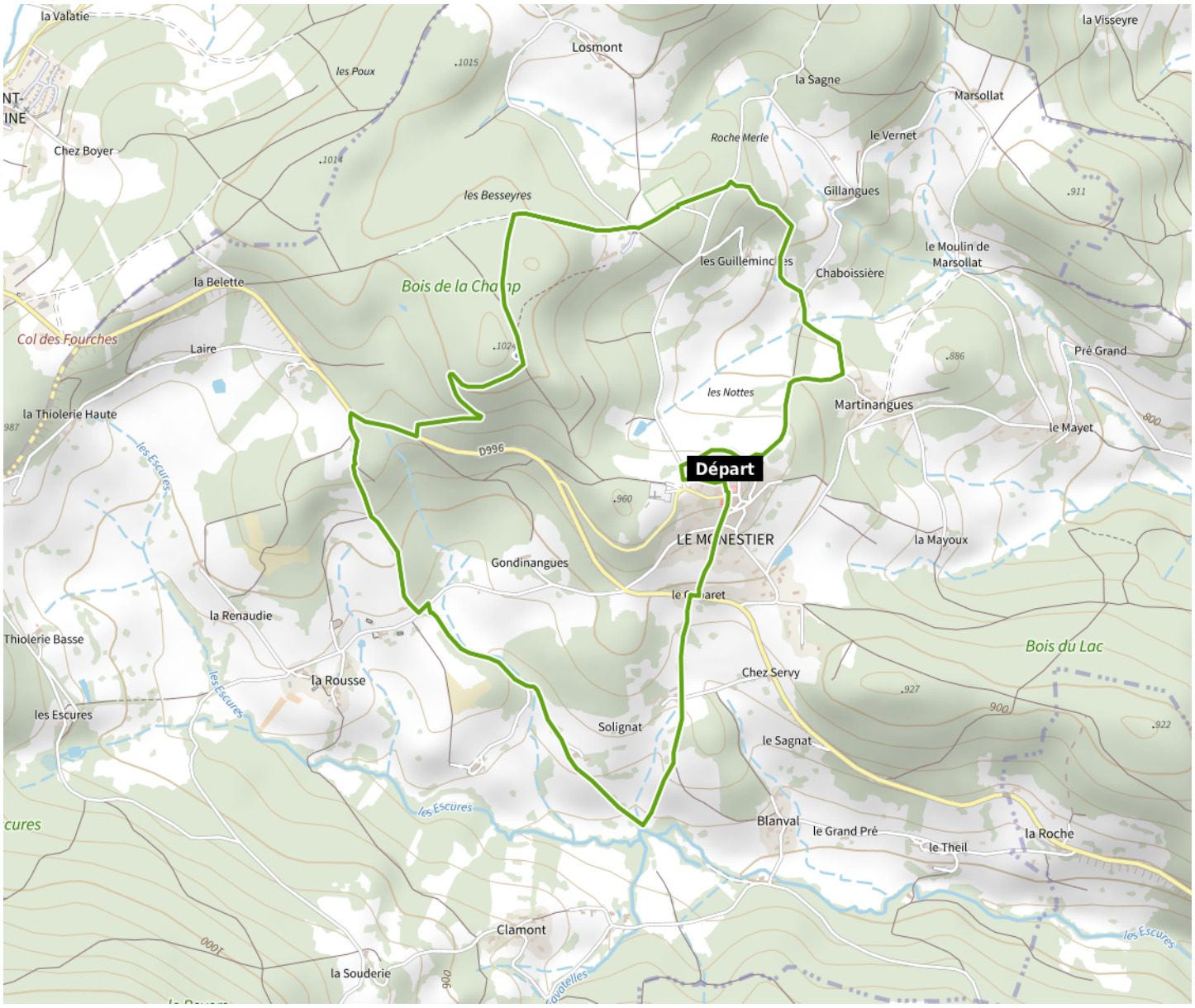

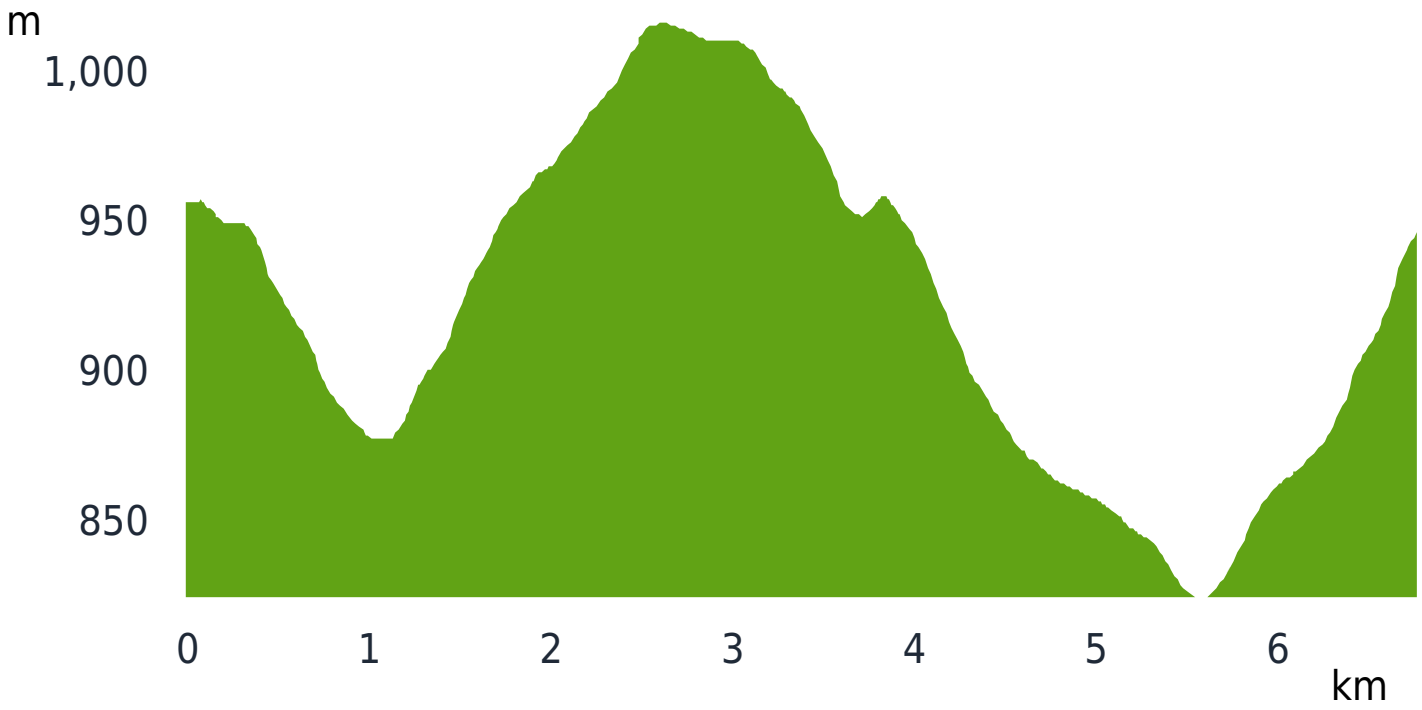

Point de départ

Ville de départ
Le Monestier
Adresse de départ
Rocher de la Vierge
63890 Le Monestier

Accès au point de départ
Départ du Rocher de la Vierge sur la place. Faire 200m sur un chemin goudronné, tourner à droite sur un chemin en herbe, puis faire 20m et reprendre à droite sur un chemin empierré. Suivre ce chemin qui contourne le rocher.

Description du parcours

Une boucle paisible aux pays des « Lèches beurriers » : les bons vivants de Monestier, pays d'Henry Pourrat. En haut du bourg, le Rocher de la Vierge offre un panorama sur la vallée, les monts du Forez et une table d'orientation.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du Rocher de la Vierge sur la place. Faire 200m sur un chemin goudronné, tourner à droite sur un chemin en herbe, puis faire 20m et reprendre à droite sur un chemin empierré. Suivre ce chemin qui contourne le rocher.

Étape 2 : Au carrefour prendre à gauche un chemin en herbe en face d'une croix privée en fonte. Aller jusqu'à Martinangues sans entrer dans le village. Prendre à gauche un chemin en herbe, puis en pierres jusqu'à l'entrée de Chaboissière. Prendre à gauche puis à 100 m à droite sur un sentier herbeux qui continue en sous-bois et remontant légèrement. Arrivé à une seconde route goudronnée, prendre à droite et passer entre le stade de foot et les bâtiments de l'ancienne colonie.

Étape 3 : Remonter le long des bâtiments de l'ancienne colonie, et rejoindre une piste forestière. Au carrefour avec un autre chemin, prendre celui qui remonte dans les bois, sur la gauche. Rejoindre le château d'eau. Sous le château d'eau à la grosse pierre, prendre à droite le chemin pour descendre jusqu'au D996. Là, tourner à droite et faire 300 m sur la D996.

Étape 4 : Traverser la route pour arriver à une croix en fer forgé. À cette croix descendre tout droit sur un chemin en herbe et en pierre en longeant les bois. Rejoindre une route goudronnée que l'on traverse pour prendre la route en face, longeant une croix en fonte. Continuer jusqu'au village de Solignat. Ne pas entrer dans ce village, mais prendre un chemin en herbe passant à droite des maisons. Descendre jusqu'au ruisseau de la Rousse.

Étape 5 : Arrivée au ruisseau, remonter sur la gauche par un chemin en herbe. Traverser un chemin empierré pour continuer tout droit à nouveau dans un sentier en herbe. Rejoindre la D996 au Cabaret. Traverser la route et prendre un chemin goudronné en face (légèrement sur la droite) qui monte au bourg du Monestier.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.